

LIT-ET-MIXE

la lettre

1^{er} trimestre 2009
N°7

Editorial

En ce début d'année le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2009.

Le contexte économique et financier international ne manquera pas d'avoir des conséquences sur notre commune.

En effet certaines recettes, notamment celles liées au tourisme, risquent d'être en baisse par rapport aux années précédentes.

Malgré ces incertitudes, le conseil municipal tiendra ses engagements sur les aides financières et subventions importantes pour notre cadre de vie :

- Aide aux associations
- Garderie périscolaire gratuite
- Ecole de musique, bibliothèque, centre de loisirs, restaurant scolaire, à un prix très modéré
- Téléalarme gratuite.

Ces efforts financiers seront poursuivis dans les meilleures conditions :

- Dans le cadre d'une fiscalité inférieure à la moyenne départementale
- Dans une situation très favorable concernant la dette, qui devrait après négociation avec la caisse d'épargne, être ramenée à zéro, cas de figure exceptionnel pour une collectivité locale, les économies ainsi engendrées pour le budget de fonctionnement facilitant le maintien des aides financières sus mentionnées.

S'agissant des investissements le conseil municipal réuni fin décembre 2008 a fixé trois priorités pour 2009 :

- Restaurant scolaire : le permis de construire devra être obtenu à l'automne
- Echange de terrain sur la route de Lugadets pour y construire le centre de secours, le service des eaux, les ateliers municipaux et permettre éventuellement à des entreprises de d'y installer.
- Une étude en concertation avec les associations pour la création d'une salle à vocation culturelle.

Vous serez tenus informés de l'évolution de ces différents projets par les prochaines lettres trimestrielles et par le bulletin municipal du début de l'été.



Le Maire, Bertrand PUYO

Recensement de la population par L' INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Nouveaux principes de recensement :
Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle.

Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1er janvier 2009 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1er janvier 2006.



Pour notre commune le recensement a eu lieu sur la base de ces principes en janvier et février 2005.

Le chiffre retenu pour notre commune s'établit à 1490.

Les statistiques portant le nombre de logements seront diffusées mi 2009.

Compte tenu du nombre de logements construits depuis 2005, un recensement complémentaire pourrait être envisagé à moyen terme pour prendre en compte l'augmentation probable de notre population par rapport au chiffre de début 2005.

Travaux reportés en 2009 :

La réfection du toit de la Mairie pour un montant TTC de 239.491,62 € a été reportée à la demande de l'entreprise retenue pour ces travaux (Entreprise LACOSTE de SALIES DE BEARN)

L'aménagement de la partie Est du 1er étage de la Mairie (salle du Conseil municipal) sera réalisé en 2009.

Taxe de séjour : Chiffre définitif 2008 Association

Malgré l'augmentation importante de la fréquentation du camping municipal le montant de la taxe de séjour perçu en 2008 (91.620,24 €) est inférieure à 2007.

Sur cette somme le Camping Municipal du Cap de l'Homy représente un pourcentage important (45.164,35 € soit 49,29%).

Travaux et investissements réalisés en 2008

Routes

Réfection des routes des lotissements anciens de contis sud (impasse des Pibales, allée des Goubets, allée du Contour, impasse des Mimosas, allée des Bidaous, allée des Bruyères) pour un montant TTC de 188.779,93 €.

Sur Mixe, le chemin du fronton sera amélioré après concertation des riverains.

La route du Gémie sera rénovée par la communauté des communes en début d'année.

Acquisitions foncières

Achat du terrain pour extension du cimetière pour 23.000,00 €

Par échange, six hectares de terrain en continuité du lotissement de Hapchot au Pétrocq ont été acquis.

Lotissement communal du « Hapchot »

Les terrains seront entièrement viabilisés en début d'année et disponibles pour la vente au printemps 2009. Le permis de construire pour les 20 logements locatifs à l'année sera délivré au printemps 2009.



Achat de véhicules et matériel

Camion NISSAN + Tondeuse à coupe frontale + Tracteur Forestier + Girobroyeur pour un montant total TTC de 159.181,62 €

Travaux SYDEC

Enfouissement des lignes + éclairage public (Entrée Nord de Mixe + avenue du Marensin du giratoire à la place publique)

Nouvelle association à LIT ET MIXE

Sauvetage Côtier est venu en cette fin d'année enrichir le paysage associatif de la commune. Kinésithérapeute à Lit, Médéric Berthe préside cette association. Sandrine Macineiras, secouriste l'été au Cap de l'Homy, et Bruno MAGNES seront également à l'origine de ce projet. Lit et Mixe Sauvetage Côtier aura plusieurs missions. L'objectif premier est de former les futurs sauveteurs de nos belles plages, joyau de notre patrimoine naturel. En effet, les clubs affiliés à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme sont habilités à dispenser les formations appropriées. En outre, l'association aura un rôle de prévention à jouer. Le but est de familiariser les enfants de la commune avec l'élément océanique tout en les sensibilisant aux dangers. Enfin, les éducateurs entraîneront jeunes et moins jeunes

aux techniques du sauvetage sportif, qui fait l'objet de nombreuses compétitions à l'échelle régionale et nationale. Née au début de 20^{ème} siècle en Australie, où le sauvetage est roi, la discipline est apparue en France à la fin des années 80. Actuellement en plein essor, ce sport est pratiqué aux quatre coins de l'hexagone, en piscine, sur lac ou en mer. Dans les bassins, les épreuves sont à base de natation et de remorquage de mannequin. Sur lac ou en mer, les activités sportives sont nombreuses : course de planche de sauvetage, sprint sur sable, nage, course de kayaks, relais consistant à aller chercher une victime au large... Membre de l'équipe de France, Sandrine Macineiras sera proposée à l'encadrement des séances, ainsi qu'aux formations de secourisme. Médéric Berthe apportera

quant à lui son expérience des vagues et des courses de planche de longue distance. Bruno MAGNES, qui parcourt le pays pour couvrir l'ensemble des compétitions, gèrera pour sa part la communication du club, ainsi que l'animation des événements organisés au Cap de l'Homy, à commencer par des championnats des Landes, prévu début juillet 2009 sur la commune. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien de la mairie. Laquelle met à la disposition du club le poste de secours, en dehors de la période touristique, et participe aux investissements en matière de compétition et de secourisme. La municipalité souhaite à travers cette action contribuer à la formation des futurs secouristes et susciter pourquoi pas des vocations chez les jeunes de la commune.